

Vivre
à



Paucourt

LOIRET



Mars 2013

Rédaction Mairie de Paucourt

Editorial.....	p. 3
Informations municipales.....	p. 4 à 8
- Mairie mode d'emploi	
- Commission d'urbanisme et travaux	
- Commission animation Information	
- Commission des affaires scolaires	
- Le CCAS	
- Police Intercommunale	
Paucourt et l'agglomération.....	p. 9 à 11
- Internet	
- Les transports Amelys	
- La maison de la forêt	
- La bibliothèque	
Cadre de vie et environnement.....	p. 12
- Smirtom	
- La forêt	
- Eclairage public	
- Règles de bon voisinage	
Vie des associations.....	p. 13 à 17
- Les Heures Claires	
- Paroisse de Paucourt	
- L'Amicale des Parents d'Elèves	
- Association paucourtoise d'Activités Musicales	
- Sports et Loisirs Paucourt	
- Judo club paucourtois	
- Tennis Club de Paucourt	
- Le Comité des Fêtes	
Le Saviez-vous ?.....	p. 18
Le calendrier des manifestations.....	p. 18
Nos joies nos peines.....	p. 19

Madame, Monsieur,

Comme chaque année à cette période, voici notre traditionnel bulletin municipal.

Vous y retrouverez, ou pour les nouveaux habitants, y découvrirez les rubriques habituelles d'informations sur la vie de la commune et les activités des associations Paucourtoises.



En 2012, des travaux importants ont été réalisés. Je veux parler en particulier, du chantier de la route départementale (1ère tranche), réalisé par l'agglomération Montargoise en collaboration avec la commune. Pour des raisons liées à la programmation des travaux de l'Agglomération, la 2ème tranche sera réalisée fin 2013 ou début 2014. Vous trouverez des explications détaillées sur ce chantier dans le compte-rendu de la commission travaux.

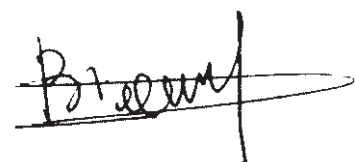
En 2013, nous avons entre autres, le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques. Au terme de ces travaux, le transfert des services techniques permettra de dégager des espaces pour la salle de la clairière avec un agrandissement de l'office et de nouvelles surfaces de stockage tant attendues par les associations utilisatrices de cette salle.

En cette période difficile pour les budgets des particuliers comme des collectivités locales, nous nous devons de gérer le budget communal avec la plus grande rigueur. Nous sommes donc très vigilants sur les dépenses de fonctionnement. Cependant, grâce à notre faible endettement et sous réserve de l'obtention des subventions attendues, nous pouvons continuer d'investir pour l'amélioration de nos services collectifs et de notre cadre de vie.

C'est dans cet esprit qu'est bâti le budget 2013 qui sera présenté comme depuis de nombreuses années, sans augmentation du taux communal de l'impôt.

Bonne lecture et bien à vous.

Bernard DELAVEAU



Mairie mode d'emploi

Horaires et coordonnées

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.

Téléphone : 02 38 85 40 16.

Télécopie : 02 38 85 33 38.

Adresse Internet : mairie.paucourt@wanadoo.fr

Numéros de téléphone

de la commune :

Salle de la Clairière : 02 38 98 43 23

Ecole : 02 38 85 84 28

Cantine : 02 38 93 95 73

Stade : 02 38 89 37 89



Evelyne Berlioz : service administratif
Pascal Bourdin : service technique
Nathalie Vilaine : service école
Valérie Bernu : service école et mairie
Julien Godard : service technique
Edith Midou : service école
Jean Claude Lefèvre : service technique
Laurence Pointeau : service école
Régine Millard : service administratif (*mi-temps*)
(ne figure pas sur la photo)

Commission d'urbanisme et travaux

BILAN DE L'ANNÉE 2012

Réhabilitation de la route de Montargis (RD 815)

Après les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques effectués en 2011, la première tranche d'aménagement des surfaces s'est terminée au mois de décembre 2012. La seconde tranche devra être terminée au cours de l'année 2013.

Comme toujours lorsqu'on modifie un cadre de vie, certains de nos concitoyens se sont interrogés sur la raison des choix qui ont été mis en œuvre, mais beaucoup d'autres ont fait part de leur très grande satisfaction. Il faut rappeler que la demande de réhabilitation formulée par la municipalité était avant tout motivée par le souci d'assurer une plus grande sécurité de déplacement aux paucourtois, en particulier aux piétons et aux cyclistes, alors que cet axe supporte une circulation de transit de plus en plus importante.

Ce besoin une fois reconnu par les différentes instances concernées, les études techniques ont été menées pour correspondre aux choix faits par la municipalité, afin que les aménagements de voirie et du paysage incitent les automobilistes à respecter la vitesse autorisée, sans avoir recours à des signalisations impactant trop lourdement le



cadre de vie. Le parti pris pour le choix des plantations a répondu à deux motivations : conserver un aspect le plus rural possible et limiter les charges d'entretien. La majorité des arbres sont donc en relation avec le terroir : 60 pommiers à fruits provenant d'une pépinière voisine (11 variétés dont Sébins, Locards, Avrolles, etc...), 15 pommiers à fleurs et 15 poiriers à fleurs à tiges hautes, alors que les plates-bandes sont couvertes de 8 variétés de graminées qui complètent l'aspect champêtre. Cependant pour faire une transition avec une certaine urbanité, on y a aussi introduit 5 variétés d'arbustes. Enfin, pour signaler qu'il s'agit de la traversée d'une zone urbanisée, le rond point est distingué par des liquidamars et des ginkos et la pla-

cette prend un aspect de square de ville avec des rhododendrons, des hortensias et un remarquable magnolia grandiflora abreuvés par un arrosage automatique.

L'estimation du coût a été menée avec rigueur et les appels d'offres ont été très favorables. Aucun dépassement des devis n'a été nécessaire grâce à une surveillance régulière du maître d'œuvre et de la municipalité. La part de la commune ne concerne qu'une participation de 15 % aux travaux d'enfouissement assurés par le département et France Télécom, ce qui a représenté une somme d'environ 34000 euros inscrite dans le budget normal d'investissement, sans recours à l'emprunt. Etant donné l'importance du chantier, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'Agglomération qui assume l'essentiel du financement et qui reçoit les subventions de la région et du département dans le cadre des contrats de plan. Quant à l'aménagement paysagé et à l'éclairage public, ils sont toujours pris en charge par l'agglomération pour les voies départementales dans la traversée des zones urbanisées.

En cette période de crise, on peut penser que le meilleur moyen de faire des économies serait de stopper tous les investissements mais c'est une fausse bonne idée. En effet, si elles adoptaient cette attitude, les collectivités locales contribueraient à l'aggravation du ralentissement économique et à l'augmentation des suppressions d'emploi dans leur propre secteur géographique. Les choix qui ont été faits vont dans ce sens.

Chemin de La Motte : Afin de permettre une meilleure évacuation des eaux de pluie entre le chemin des Huit Arpents et l'allée de la Grand'Cour, le revêtement de la chaussée a été refait et les accès aux propriétés réaménagés.

Ecole : Le préfabriqué a été démoli au cours du mois de juillet et l'espace dégagé a été engazonné.

URBANISME et URBANITE

La municipalité vous remercie de persévérer dans le fleurissement des pieds de clôtures. Cette initiative apporte un caractère particulier à notre village que beaucoup de visiteurs nous envient. Il faut toutefois veiller à ce que l'importance des plantations ne gêne pas les piétons. Il en va de même pour les haies qui doivent être taillées au plus près des limites de propriété.



Nous devons encore rappeler que les trottoirs sont avant tout destinés à assurer la protection des piétons. Le stationnement des véhicules doit se faire dans les propriétés, sinon sur la chaussée ou dans les parcs existants.

Nous voulons éviter la prolifération des panneaux de limitation de vitesse gênants et disgracieux mais pensez à ne pas dépasser 50 kmh et 30

kmh aux abords de l'école. La gendarmerie et la police intercommunale procèdent à des contrôles fréquents et peuvent vous verbaliser en cas d'infraction.

AETI

**151 chemin des grands genêts
45200 PAUCOURT**

Dominique MOREAU

Equipement électrique, dépannages.

Chauffage électrique

(partenaires Bleu Ciel & EDF)

Tél. 02 38 98 03 72 • Port : 06 09 42 79 11

Adresse internet : moreau.aeti@orange.fr

Commission Animation Information

Les associations sont soutenues dans leurs efforts par des subventions attribuées par la municipalité. Elles bénéficient par ailleurs de toute l'aide matérielle et logistiques que la commune et le personnel communal peuvent leur apporter à l'occasion des évènements qu'elles organisent (Fête de la Pomme, Vide Greniers, Tournois sportifs, 14 juillet, Fête de la Forêt, notamment...).

La richesse de la vie associative à Paucourt, l'implication des bénévoles, les excellentes relations entre les associations permettent de mutualiser les moyens de compter sur toutes les bonnes volontés lors des évènements importants qui demandent ponctuellement des moyens humains et matériels importants.

Il était tout à fait naturel donc que cette dynamique conduise à la St Jean des Bénévoles (photo) au cours de laquelle nous avons brûlé la pomme, objet de toutes les attentions confectionné à l'occasion de la participation de Paucourt au Comice Agricole d'Aout 2011.

Cet évènement qui rassemble tous les bénévoles impliqués dans les activités des associations paucourtoises sera reconduit à l'initiative de la commune et de la commission animation.



Commission des Affaires scolaires

L'école : Tél : 02 38 85 84 28

Effectif 2012-2013 et organisation pédagogique :
85 élèves pour 4 classes

Mlle DELOBEL	Mme CHABERT
P.S. : 5	G.S. : 12
M.S. : 17	C.P. : 9

Mme RAISONNIER	Mlle FERNANDEZ
C.E.1 : 12	C.M.1 : 12
C.E.2 : 10	C.M.2 : 8

La directrice, Mme.Raisonnier est déchargée de classe le vendredi.

Inscriptions

Pour les petits qui fréquenteront pour la première fois :
Se présenter à la Mairie puis à l'école dès le mois de mai, muni des documents suivants : livret de famille et carnet de santé.

Pour les élèves ayant déjà fréquenté une école :
Mêmes documents que précédemment + certificat de radiation de l'école d'origine.

Cantine : Tél : 02 38 93 95 73

Elle fonctionne tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire avec 2 services.

Les inscriptions se font en mairie. Les paiements s'effectuent également en mairie en fin de mois.

Tarifs 2012-2013 : 3,70 € (si QF inférieur à 950 € le tarif est réduit à 2,55 €)

Les repas sont livrés en liaison chaude par le restaurant scolaire de Montargis.

Garderie du matin et/ou du soir

Tarif 2012-2013 : 1,55 € le ticket

A noter que la garderie du soir est assurée jusqu'à 18h15 (heure limite à ne pas dépasser).

Activités sportives

Elles sont encadrées en partie par des intervenants qualifiés : M. Joël Dubois intervient le vendredi matin (financement communal)

Des spécialistes interviennent avec un financement d'agglomération : Basket (2 classes en 1ère période) et Hand (1 classe en 3ème période)

Classe de neige

20 enfants de CM1-CM2 et leur maîtresse sont partis en classe de neige du 19 janvier au 1er février à SOLLIÈRES .

La Commune a accordé une aide de plus de 5 000 € aux familles en fonction du quotient familial.



Elle assure aussi la garderie du soir. Mme Valérie BERNU intervient le matin avec la grande section maternelle. Elle assure également la surveillance de la cantine scolaire. Mmes Nathalie VILAINE et Edith MIDOU ont en charge le service de restauration scolaire.

Mme MIDOU assure la garderie du matin alors que Mme VILAINE intervient pour dédoubler la garderie du soir quand l'effectif dépasse 21 élèves.

Salon du livre

Les 4 classes de l'école recevront un auteur dans le cadre du Salon du livre du montargois qui aura lieu du 14 au 17 mars au complexe du Château-Blanc à Villemandeur.

Personnel communal

Mme Laurence POINTEAU est ATSEM à temps complet avec les petite et moyenne sections .

Comité des parents

Ont été réélus pour 2012-2013:

Mmes C. DELAVEAU – L. KERLEO – V. POTTIER – C. MAILLARD et C. VAILLANT.

MM. S. ORUS PLANA - J. RONDEAU et R. SZAFRAN.



Ils sont arrivés



Ils vont partir

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le C.C.A.S a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide à tout paucourtois en difficulté, passagère ou non. Il peut :

- vous aider dans vos démarches administratives (ex : demande d'aide sociale « légale », demande d'attribution du RMI, établissement de tout dossier à caractère social, etc.) ;

- vous fournir, après examen du dossier, une aide financière exceptionnelle (ex : règlement d'une facture EDF, chauffage, ...) ou une prestation en nature (bon ou colis d'alimentation) ;

- vous apporter des informations sur les services d'aide aux familles, les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Pour toutes ces démarches, prenez rendez-vous à la Mairie où seront instruits les dossiers d'aide sociale.

Par ailleurs, chaque année, le CCAS organise un repas pour nos seniors ainsi qu'une distribution de colis de Noël.

CCAS (suite)

Quelques numéros de téléphone pour vous aider :

✓ ADAPA (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées).....	02 38 95 08 30
✓ ADMR (association de service à domicile).....	02 38 95 42 49
✓ Télé assistance : Présence verte	02 38 60 55 89
Age d'Or Service	02 38 26 02 02
Pour les sociétaires MAIF ou leurs proches.....	05 49 32 24 45
✓ Accueil à la journée de personnes handicapées physiques ou psychiques (Centre des Quatre Saisons).....	02 38 85 33 04
✓ Accompagnement dans les déplacements de la vie quotidienne (Age d'Or Service)	02 38 26 02 02
✓ Portage des repas à domicile (SEMURPA)	02 38 93 34 18
✓ Seniors & Handicap	06 63 54 32 80
✓ ORPADAM-CLIC (Office des Retraités et Personnes Âgées du District et de l'Agglomération Montargoise - Centre Local d'Information et de Coordination).....	02 38 85 85 33

L'Association Accueil Alzheimer Loiret a pour mission d'offrir des lieux d'accueil non médicalisés aux personnes atteintes de la maladie d'alzheimer.

Les accueils de jour se veulent :

- une alternative permettant aux familles de garder leurs proches à domicile le plus longtemps possible,
- un soutien afin d'éviter l'épuisement dû à la vie au quotidien avec une personne désorientée, une aide au malade en lui permettant de retrouver ou maintenir une vie sociale,
- une aide aux familles par un espace d'échanges de communication et de soutien mutuel,
- une étape afin de préparer une entrée éventuelle en institution.

Accueil de jour de l'AME sur rendez-vous, le jeudi de 10h à 17 h à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy
(25 quai du port, 45120 – CEPOY – tél. : 02 38 95 35 44 ou 06 30 26 37 34)

L'ORPADAM-CLIC peut également apporter une aide au maintien à domicile des personnes âgées. Il propose une démarche gratuite à domicile pour évaluer les besoins, guider et orienter les familles et coordonner les interventions à domicile. (ex : aide gratuite aux démarches administratives, service de pédicurie pour les personnes non imposables sur le revenu, services de petit dépannage, etc.)

Si vous souhaitez apporter votre aide, vous serez accueilli(e) sur rendez-vous au 22 rue de Crowborough.

Police Intercommunale

Le service a en charge depuis le début avril 2012, les communes de Cepoy – Corquilleroy –Pannes et Paucourt.

Ses missions principales concernent la prévention de la délinquance, la sécurité routière, la police rurale, la surveillance des habitations.

L'opération tranquillité vacances fonctionne toute l'année.

Si vous souhaitez en bénéficier, des imprimés sont à votre disposition à la Mairie.

Adresse de la police intercommunale :
11 ter avenue du château 45120 Cepoy
Tel : 02.38.28.00.17

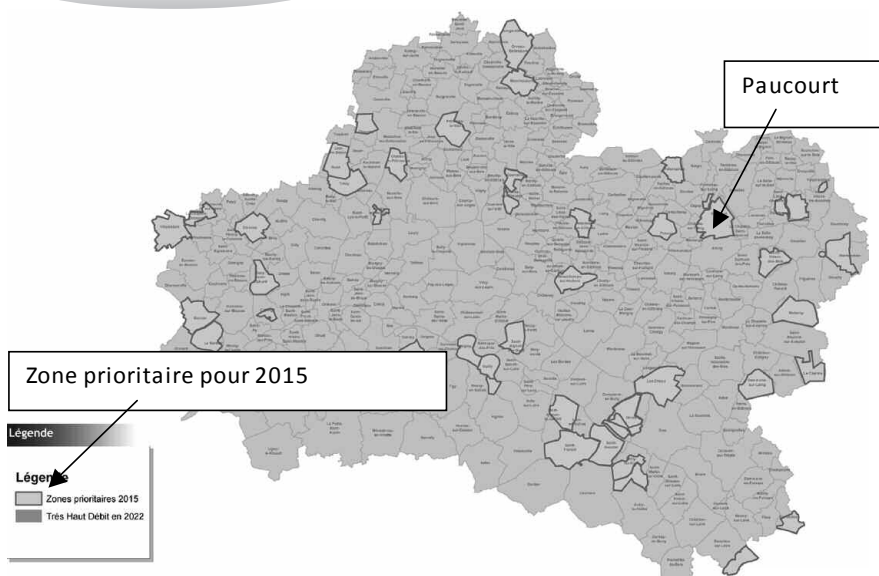
Internet

En date du 27 janvier, on trouve sur le site du Conseil général du Loiret

« Vendredi 25 janvier, le Conseil général a annoncé la mise en œuvre de ce projet qui doit permettre d'ici 2015 de couvrir l'ensemble du territoire du Loiret en haut débit et en Très Haut Débit en 2022.

Un point d'accès pour chaque commune du Loiret : le Département a conclu un partenariat avec le groupe SFR, sous forme de délégation de service public. L'objectif de cette convention est de déployer un réseau de communications électroniques à très haut débit qui irriguera d'ici 10 ans, toutes les communes du Loiret.

A terme, le très haut débit dans le Loiret doit permettre de développer les usages numériques dans de nombreux domaines comme l'éducation ou la santé. »



Les transports

Ramassage scolaire

En direction du Lycée en Forêt : passage entre 8h05 et 8h11.

En direction des Lycées Château Blanc, Durzy et Jeannette Verdier: passage entre 7h23 et 7h30.

Tout paucourtois peut emprunter les bus de ramassage scolaire, s'il reste des places disponibles.

Flexo, les transports à la demande fonctionnent

- Sur simple réservation téléphonique la veille,
- Aux horaires indiqués dans le guide,
- A partir d'un point d'arrêt Amelys.

Comment procéder ?

- Repérer l'horaire qui vous intéresse,
- Appeler le 02 38 85 28 53 au plus tard la veille de votre déplacement et le samedi pour le lundi,
- L'hôtesse enregistre votre réservation, c'est simple !
- Amelys vous rappelle avant 18h00, pour vous communiquer l'horaire de passage,
- A l'heure convenue, soyez prêt à l'arrêt de bus,
- Un véhicule signalé Amelys viendra vous chercher pour vous emmener à destination.

Quels horaires ?

- Depuis Paucourt, le mercredi et le samedi, arrivées à Mirabeau à 9h00 et 14h,
- Vers Paucourt, le mercredi et le samedi, départs de Mirabeau à 11h et 16h15.

Flexo peut-être utilisé avec tous les titres de transport Amelys (sauf abonnement Tam-Tam) . Si vous n'avez pas de titre de transport, le conducteur vous vendra un ticket unité.

Les heures d'ouverture du service de réservation :

Le lundi : 14h00 - 17h00, du mardi au samedi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00.

Les transports (suite)



La carte Serenys

Le réseau Amelys offre la possibilité de bénéficier des titres sociaux à des prix réduits pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Les personnes de plus de 65 ans sous condition de ressources peuvent bénéficier d'une carte annuelle à 29€ pour voyager sur l'intégralité du réseau Amelys du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013. Ce titre est également réservé aux personnes ayant un handicap supérieur ou égal à 80%.

Pour pouvoir bénéficier de la carte Serenys, les habitants doivent se rendre à l'agence Amelys, Place Mirabeau à Montargis à partir du 15 décembre 2012, avec : leur avis d'imposition de 2012 portant sur les revenus de 2011 ou la carte d'invalidité pour un handicap supérieur ou égal à 80%, • une photo récente, une pièce d'identité, un Justificatif de domicile, 29 €.

La Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise

2013, l'année de l'arbre ...



Dès fin mai, la Maison de la Forêt transformera ses espaces thématiques avec l'accueil d'une exposition " Arbre aux essences ". Cette exposition proposera une découverte tactile, sonore et olfactive de l'arbre. Articulée autour d'un arbre à contes, elle permettra une exploration sensorielle de la forêt afin d'être accessible à tous (enfants, personnes handicapées...)

En complément en forêt, des sentiers d'interprétation sont possibles tels le parcours des sculptures, le sentier du blaireau, le parcours du geai, le parcours des papillons, le sentier GPS et le dernier, le sentier des insectes. Véritable jeu de piste, ces sentiers s'accompagnent d'un livret et de panneaux d'interprétation destinés à découvrir l'écosystème forestier ou plus spécifiquement certains animaux.

Activités ludiques lors des vacances scolaires de toutes les zones

La Maison de la Forêt propose lors de chaque période de vacances scolaires des ateliers créatifs et de constructions de nichoirs ou mangeoires, ateliers destinés à tous (enfants et adultes).

Evènements 2013

- **Artistes dans la forêt en mai** la Maison de la Forêt accueille des artistes du bois afin de partager leur passion et nous faire découvrir leur savoir-faire. Plusieurs artistes (sculpteurs, plasticiens, peintres) réaliseront une œuvre sur la thématique « Arbres », et proposeront des animations.

- **Nocturnes en août** la Maison de la Forêt propose quatre nocturnes en forêt, au cours desquelles les visiteurs découvrent de nombreuses installations lumineuses placées dans les arbres ...univers inattendu au cœur de la forêt de Montargis !

- **Week-end champignons à l'automne** – nature, culture et gastronomie
Un rendez-vous pour connaître les champignons, mais aussi des artistes passionnés de champignons.

Retrouvez l'actualité de la Maison de la Forêt sur son site internet :
<http://www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet>

La Maison de la Forêt est ouverte

*le mercredi, samedi et dimanche hors vacances scolaires
du mercredi au dimanche pendant les vacances scolaires de la zone A,B et C
de 9h à 12h et de 14h à 17h.*

Renseignements :

*Maison de la Forêt, 94, rue de l'église, 45200 PAUCOURT - Tél : 02 38 98 17 59
E-mail: maisondelaforet@agglo-montargoise.fr - Site : www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet/*

*Tarif animation : 5 € ; gratuité pour les enfants de moins de 7 ans,
tarif pass animation : 15 € – carte annuelle offrant la possibilité d'assister
à toutes les animations de la Maison de la Forêt (atelier, sentier, chasse aux papillons,
...autant de fois que vous le souhaitez durant l'année 2013).*

La bibliothèque

Situé au premier étage de la Maison de la Forêt, le Point Lecture de Paucourt est ouvert tous les mercredis de 14h à 17h (hors vacance scolaires). 2000 ouvrages vous sont proposés dans les sections jeunesse et adulte. Avec ce Point Lecture intégré au réseau AGORAME, vous avez accès aux livres, CD, DVD de toutes les bibliothèques et médiathèques de l'agglomération.

Venez donc nous voir. Vous serez accueillis par une personne bénévole qui vous présentera notre fonds et les avantages du fonctionnement en réseau des bibliothèques. Vous pourrez exprimer vos besoins, vos préférences. Tous ensemble, nous pouvons œuvrer pour rendre notre Point Lecture attractif à un maximum de Paucourtois.



« Le Point Lecture » :
c'est à la Maison de la Forêt



EUROVIA
VINCI 

Nos équipes aménagent votre cadre de vie

Route de Chaumont - 45120 CORQUILLEROY
Tél : 02.38.98.00.64 - Fax : 02.38.89.05.06 - Mail : montargis@eurovia.com

Smirtom

SMIRTOM : Tél. 02 38 87 37 38

Collecte des ordures ménagères (OM) et collecte sélective (CS) :

Rappel des modifications en vigueur depuis 2011 :

O.M. le jeudi matin (bac ou sac à sortir le mercredi soir)

C.S. le vendredi soir (bac jaune à sortir avant 18h)

Attention ! : un jour férié, précédant le ramassage dans la semaine, repousse la collecte au jour suivant.

- La collecte sélective (emballages et papiers) n'a lieu que tous les quinze jours (les semaines impaires)
- Pas de verre dans les bacs jaunes.
- Pour le verre, des containers sont installés en bas de la rue du Stade. Tous les utilisateurs doivent faire un effort pour maintenir le site propre.

Déchetterie d'Amilly :

Horaires d'ouverture : de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 du lundi au samedi.

Les Paucourtois disposent là d'une déchetterie proche qui accepte végétaux, encombrants y compris appareils ménagers, ferrailles, bois, cartons, emballages, verres, piles, batteries, mais pas les ordures ménagères (ramassage au porte à porte).

- Les végétaux sont transférés et traités à la déchetterie de Corquilleroy.
- Les gravats, quant à eux, ne sont acceptés qu'à la nouvelle déchetterie du parc de Chaumont à Corquilleroy.

La Forêt



Eclairage public

En cas de panne, prévenir le plus rapidement possible la mairie. Par la suite, afin de réduire les coûts d'intervention, la commune regroupe les différentes réparations à effectuer lors du déplacement de l'électricien. Ce souci de bonne gestion fait que, parfois, certains lampadaires ne sont pas réparés immédiatement après la panne.

Règles de bon voisinage

Lutte contre le bruit

L'usage des tondeuses et autres engins à moteur de jardinage et de bricolage est réglementé par un arrêté préfectoral en date du 10/12/1990.

Pour ne pas gêner le voisinage, leur utilisation est autorisée uniquement aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Par ailleurs, sont interdits sur la voie publique, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

Haies

La hauteur des haies doit être maintenue à 2 mètres, lorsqu'elles sont plantées à moins de 2 mètres de la limite

de propriété, y compris sur rue, conformément au Règlement National d'Urbanisme.

Chiens

Nous rappelons que les propriétaires de chiens doivent tenir leurs animaux à l'intérieur de leur propriété. La divagation des chiens sur la voie publique est interdite.

Feux : (arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 21 juin 2002).

« Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Toutefois, le brûlage des végétaux et des résidus de jardin peut être toléré en fonction des circonstances locales. Ce type d'élimination ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage, ni aucun risque pour la sécurité publique. »



Une association en expansion

Destinée à proposer des activités de loisirs à ceux qui n'exercent plus une

activité professionnelle, notre association voit son nombre d'adhérents augmenter chaque année. Un tiers des paucourtois ayant franchi le cap de la soixantaine nous ont rejoints. La grande variété de nos activités peut permettre à chacun d'y trouver sa place.

Le principal obstacle pour franchir le pas de l'adhésion semble être de retarder le plus possible la prise de conscience qu'il faut organiser différemment sa vie, refuser d'être classé comme « vieux ». Nos membres sont des seniors qui ont des capacités physiques ou intellectuelles qui leur permettent de pratiquer encore beaucoup d'activités telles que la marche, le vélo, la pétanque, le golf, le scrabble, les jeux de cartes et qui profitent des occasions de spectacles et d'excursions que nous leur proposons. Chaque année le repas qui suit l'assemblée générale rassemble plus de cinquante convives ainsi que la galette festive organisée au mois de janvier. Participer à nos activités c'est sortir de son isolement, c'est oublier les maux que tous connaissent un jour ou l'autre.

Activités permanentes (selon la saison)

- Lundi à partir de 14 heures : pétanque
- Mardi de 9 heures à 12 heures : randonnée à vélo (animateur M. Lapeyrade, 06 89 95 83 79)
- Mercredi à partir de 14 heures (sur rendez-vous) : initiation à l'utilisation d'un ordinateur (internet). (Animateurs M. et Mme Boulay : 02 38 93 17 51)
- Jeudi à partir de 14 heures : marche tranquille (animateur M. Pigoni : 0647599827)

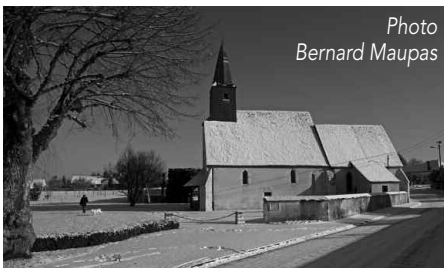


Photo
Bernard Maupas

Dans notre église située au cœur du village 3 célébra-

tions sont réparties de septembre à juin. Les prochaines messes se dérouleront le 30 décembre 2012 et le 28 avril 2013 à 10h30.

Depuis quelques mois de nouveaux paucourtois se sont installés dans notre village et la communauté catholique de Paucourt sera très heureuse de les accueillir parmi elle

Les Heures Claires

- Vendredi à partir de 14 heures : jeux de tarots et de belotte ou autres.

Jeu de Scrabble en duplicate un mercredi par mois (Animatrice Mme Joudrier : 02 38 93 11 48)

Initiation au golf (dates concertées avec l'animateur M. Joudrier : 02 38 93 11 48)

Activités traditionnelles

Janvier : Galette des rois

Novembre : repas convivial après l'assemblée générale

Activités occasionnelles

En fonction des opportunités nous proposons des excursions d'une journée. Cette année nos adhérents ont pu choisir : Marchés de Noël en Alsace, Spectacle de variété à Montargis, Spectacle de Chansonniers et croisière à Paris, Le Salon de l'Agriculture, l'Armada à Rouen, La tournée Age Tendre et un spectacle de danses celtiques (folklore irlandais) à Orléans, des vendanges en Champagne, une Journée spéciale Grand Siècle à Vaux-le-Vicomte, une présentation commerciale avec petit déjeuner et déjeuner gratuit, etc...

Composition du bureau

Président : M. Girardy

Vice-présidente : Mme Goussard.

Secrétaire : Mme Girardy

Secrétaire adjointe : Mme Préteux.

Trésorier : Mr Fourniols

Trésorier adjoint : M. Joudrier.

Membres :

Mmes Aubry, Bourdy, Dragan, Lapeyrade;

Ms Péguy, Pigoni, Préteux.

Renseignements : 02 38 93 37 63

M. Girardy

La Paroisse de Paucourt

si certains le souhaitent. Pour des raisons de sécurité notre Eglise doit, hélas, être fermée mais l'équipe de coordination sera toujours disponible pour vous rencontrer et vous en ouvrir les portes. (vous trouverez les coordonnées de Nathalie TALENS, Yves HUSSON, Françoise CŒUR, Ghislaine BENEZIT dans le panneau d'affichage).

Toutes les informations concernant la vie des chrétiens de Paucourt sont dans le panneau d'affichage devant l'Eglise.

L'Amicale des Parents d'Elèves

L'Amicale des Parents d'Elèves de Paucourt est une association à but non lucratif qui organise des événements tout au long de l'année scolaire. L'argent récolté permet d'agrémenter la scolarité de nos enfants par le biais de la coopérative scolaire qui est gérée par le corps enseignant.

Néanmoins, la démarche de l'Amicale des Parents d'élèves n'est pas seulement de permettre ce financement, elle est aussi de proposer des événements festifs, comme le Carnaval, la chasse aux œufs ou la Kermesse, au cours desquels petits et grands sont heureux de se retrouver.

Les prochains événements à venir sont :

- le Carnaval le 23 mars
- la Chasse aux œufs le 1er avril
- le Vide-grenier le 26 mai

Les membres du Bureau pour l'année 2012/2013 :

Présidente : Virginie BIZOT
 Vice-présidente : Nathalie VILAINE
 Secrétaire : Virginie POTTIER
 Secrétaire adjointe : Géraldine Szafran
 Trésorière : Lise CAILLOD
 Trésorière adjointe : Mathilde Jeanson

L'APAM

Association Paucourtoise d'Activités Musicales

Nouveau : Détente – Couture, salle de la Clairière, 20 h 30, deux mercredis soirs par mois (hors vacances scolaires). Tous renseignements au 06.89.95.83.79.

Musique, art, sport, détente, des activités pour tous dans notre village ! Quel que soit votre âge, venez nous rencontrer. Nous vous invitons à rencontrer les professeurs et participer à un cours. L'APAM propose des activités, dès l'âge de 4 ans, une approche ludique de la musique, des activités culturelles pour tous :

- Cours individuel (musique : batterie, guitare, piano, synthé)
- Cours collectifs (gymnastique, dessin, éveil musical, rencontre couture).

Les activités sont organisées et encadrées par des professeurs qualifiés ; un cours d'essai vous est offert.

Des stages d'arts (à thème) se déroulent durant les vacances scolaires, en fonction du nombre de participants ; les autres cours s'arrêtent durant les vacances.

Les tarifs de l'association (agrée JEP) sont disponibles en mairie et/ou sur demande au 06.89.95.83.79.

Sur votre agenda : le 24 mai, la Soirée Musicale de la saison, 20 h 30, salle de la Clairière, entrée gratuite.

Présidente : Mme Lapeyrade, Trésorier : Mr Moreau, Secrétaire : Mme Brémont.



Sports et Loisirs Paucourt

Les joueurs et les dirigeants de SPORTS ET LOISIRS de PAUCOURT vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2013.

Rappel de quelques dates importantes :

- 8 Juin tournoi du club en catégorie U9 et U11
- 19 juin arrêt des entraînements pour la saison 2012 - 2013.
- 14 juin 2013 : assemblée générale.
- Inscription des nouveaux séniors avant le 30 juin 2013. Réinscription séniors août 2013.
- 19 août 2013 : reprise de l'entraînement séniors.
- 11 septembre 2013 : reprise entraînement jeunes.

L'effectif de la saison 2012 – 2013 se comporte d'une quarantaine de licenciés dans les catégories suivantes :

- Seniors, 4ème division départementale.
- U9 (2004-2005)

Le conseil d'administration

Président : VAILLANT Bruno
 Vice-président : PATINGRE Jean Dominique
 Secrétaires : BEAUMARIE Stéphane
 Trésorier : TOURNIER Philippe



Membres du bureau : Dacier Bruno / Masson Jérôme / Philippe Jean-Michel / Szafran Rémi / Touratier Patrick / Wavrin Romain / Vilaine Patrick

Contact :
 Vaillant Bruno 02 38 98 81 17
 rimel@free.fr
 Beaumarié Stéphane 02 38 89 05 59

Judo club Paucourtois

Tous les mardis soirs, le Judo Club Paucourtois vous accueille. L'enseignement dispensé dans notre dojo s'inscrit dans une pratique traditionnelle de l'art martial. Accessibles à tous, dès 4 ans, les activités du club se déroulent à la salle de la Clairière. Les plus jeunes découvriront au travers du judo une discipline complète. Ils pourront y développer des qualités de motricité, souplesse et d'habileté le tout dans un esprit ludique. Certificat médical obligatoire, portant la précision « Judo et disciplines associées », lors de l'inscription.

- BABY JUDO : 17 h 00 – 17 h 45, 17 h 45 – 18 h 30.
- JUDO : 18 h 30 – 19 h 30.
- JUDO - JU JIT SU : 19 h 30 – 20 h 45.

Nouveau créneau tous les jeudis de 19 h 30 à 20 h 45. Programme personnalisé, préparation physique, aux katas, à la compétition, encadré par notre professeur ; ouvert à tous en plus de l'entraînement du mardi. Pour les modalités d'inscription ou pour plus de précisions sur ce créneau, vous rapprocher du Président du club ou de l'enseignant.

Prochains évènements :

- **Rencontre inter clubs de la saison : Dimanche 7 Avril 2013**, vous pourrez applaudir les jeunes judokas lors de

cette compétition amicale. (Dès l'âge de 7 ans les judokas peuvent participer à des rencontres départementales et / ou régionales).

- **Stage de pâques** : 1ère semaine des vacances de pâques.
- **30^e anniversaire du club** : la date vous sera précisée dans un prochain bulletin.

Renseignements et inscriptions lors des cours et/ou par téléphone au 06.14.47.57.36

Président : Mr Ch. Talens, Trésorier : Mme Lapeyrade, Secrétaire : Mme Brémont.



Tennis Club de Paucourt

Bilan 2012

Les stages d'été

Comme ces dernières années passées, les stages d'été ont fait le plein de jeunes entre le 6 et le 27 juillet ; les cours étaient assurés par Thomas Garnier, professeur diplômé d'Etat; il s'adressaient aux jeunes de la commune ou en vacances à Paucourt. Ce stage leur a permis de faire connaissance, de découvrir le tennis, de se perfectionner et d'organiser des matchs entre eux.

Un stage adulte a réuni 4 participants.



(voire la première semaine d'août) sous la direction de Thomas Garnier professeur diplômé d'Etat du lundi au vendredi de 9 à 12h suivant les groupes d'âges et de compétences.

Un stage adulte peut-être organisé pour un nombre limité de participants .

Tournoi de Paucourt 2013 : il aura lieu du 22 juin au 30 juin.

En simple, il opposera entre eux d'une part les jeunes, d'autre part les adultes.

En double, même chose mais avec possibilité de jouer en famille avec adultes et enfants.

Penser à vous inscrire assez tôt pour organiser les matchs

Pour découvrir le tennis à Paucourt et participer aux activités du club, vous pouvez contacter François Roblin tel : 02 38 98 18 63 ou André Rigollet : 02 38 85 77 06.

Rappel : Les possesseurs de badge dont les cotisations ne sont pas réglées en 2012, n'ont plus accès au tennis club et doivent restituer ces badges en mairie ce qui leur permettra de récupérer leur caution.

Il est interdit aux possesseurs de badge d'utiliser le plateau sportif de l'école pour une autre activité que le tennis, seule activité couverte par assurance sur ce terrain.

Composition du bureau :

André RIGOLLET : Président

Simone LAPEYRADE : Secrétaire

François ROBLIN/ Trésorier

Annick PAROUX et Didier LE BRETON Membres Actifs

Le tournoi de Paucourt (juin 2012)

Il s'est déroulé pendant une semaine, Il a compté 13 participants chacun d'eux a fait trois matchs.

Les vainqueurs sont : - chez les jeunes, Paul Mazoyer

- chez les adultes, Thomas Susbielles

Les finales ont été suivies par les remises de teeshirt à chaque participant et de la coupe offerte par la Commune en présence de Monsieur Saillard.

Le pot de l'amitié a permis de réunir joueurs, parents et amis.

2013, une saison à construire

Le club compte: 53 adhérents dont 25 licenciés à la FFT, 9 adultes et 44 jeunes dont 30 paucourtois et 14 de l'extérieur

Stages d'été : ils auront lieu du 8 juillet au 28 juillet

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est une des nombreuses associations paucourtoises qui a pour ambition de générer des événements festifs autour desquels tous les habitants de la commune peuvent se retrouver.

Garder en mémoire la vie du village et faire en sorte que celui-ci continue à vivre des moments de convivialité propices aux échanges, c'est ce que font, depuis maintenant quatre ans, les bénévoles qui se rencontrent régulièrement pour mettre en œuvre les manifestations qui connaissent un franc succès.

Pour pouvoir maintenir les activités, l'équipe doit être renforcée par la venue de nouveaux adhérents, mais nous avons déjà accueilli des jeunes gens puisque notre plus jeune bénévole a 16 ans. L'avenir est assuré si d'autres osent « franchir la porte » qui est largement ouverte.

Le Conseil d'Administration est composé de 20 membres (dont 8 représentants de la municipalité). Toutes les personnes qui souhaitent venir se joindre sont les bienvenues, pas besoin de talent particulier, juste un peu de temps

pour des aides ponctuelles comme ramasser du bois pour faire le feu de la randonnée, préparer des jeux pour le 14 juillet, monter des barnums, des tables, des bancs (et les démonter !), servir le repas de la soirée cabaret, apporter des idées pour l'amélioration des activités...

En 2012 l'année avait commencé par la galette offerte à tous les Paucourtois qui viennent fidèlement partager ce moment décontracté et qui permet de s'informer sur la vie de notre association. Puis la classique randonnée hivernale avec une plus grande convivialité du fait du nombre volontairement limité (plus de 200 malgré tout) par une publicité limitée aux seuls habitants de la commune. 12 kilomètres avalés dans la bonne humeur tout comme la collation prise au carrefour de Bourgogne.

En Mars, sous un soleil radieux nous nous sommes associés à la joyeuse troupe organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves pour le carnaval, avec Arnaud au saxophone qui a bien animé le défilé !

Le 14 Juillet avait été soigneusement préparé, mais les aléas du ciel ont mis un frein aux activités prévues avec une réactivité des organisateurs qui a permis aux courageux participants de bien profiter des animations et du bal qui s'est déroulé dans la salle de la Clairière plutôt qu'au clair de lune.

La randonnée nocturne, fin Septembre, a été suivie par beaucoup plus de personnes venues de toutes les communes grâce à la publicité de l'association de lutte contre la mucoviscidose avec laquelle nous nous associons depuis plusieurs années. Les bénévoles avaient confectionné des gâteaux et autre vin chaud qui ont régalé les 250 marcheurs. 450 € ont ainsi été remis à l'association.

Et puis pour la quatrième fois nous avons préparé la Fête de la Pomme en avançant la date de deux semaines espérant que la météo serait plus favorable. Pari gagné ! . . . Quelques appréhensions pour la collecte des pommes car la récolte de l'année n'avait pas été abondante, mais grâce à la générosité de Paucourtois qui nous ont permis de ra-

masser leurs fruits (qu'ils soient ici chaleureusement remerciés) notre moisson s'est avérée suffisante pour alimenter les pressoirs. Le jus a coulé toute la journée pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs qui ont envahi le village une nouvelle fois.

Boudin frais, marrons grillés, gâteaux confectionnés par les bénévoles, repas préparé par les membres du Comité ont régalé la foule arrivée dès l'ouverture (et même avant).

Les producteurs locaux ont répondu présents et de nouveaux exposants ont proposé leurs réalisations aux chaland, tout ceci animé par la troupe L.A.C. et les Nocturnes de Ferrières.

Parmi les exposants, des Paucourtois et des Paucourtoises qui ont montré les résultats de leur passion et nous les en remercions vivement.

La soirée cabaret de novembre a été suivie par 145 convives dans une ambiance musicale très appréciée et suivie d'un bal animé par Jonathan, notre DJ local.

Nous nous tournons maintenant vers 2013 et les dates sont bien sûr retenues :

Galette des rois le samedi 12 Janvier

Randonnée hivernale le 10 Février

Randonnée pédestre et VTT " La Forestière" au mois d'Avril (et qui sera une première - nous aurons besoin d'aide pour la logistique . . .)

Fêtes du 14 Juillet

Randonnée nocturne en Octobre

5ème Fête de la

Pomme le 27 Octobre

Soirée cabaret en novembre avec une nouvelle affiche

Une date importante sera aussi celle de l'Assemblée Générale, le vendredi 15 Mars, à 20 h30, salle de la Clairière où nous vous attendons nombreux dans une ambiance bon enfant pour entendre le bilan moral et financier.

Actuellement le bureau est constitué par

Présidente : Ghislaine Bénézit, vice-présidente : Danielle Deforges

Secrétaire : Christiane Pingot, secrétaire adjoint : Richard Jasinski

Trésorier : François Saillard, trésorier adjoint : Christian Barbier



Une usine à Paucourt

Paucourt a connu son expansion démographique à partir des années soixante (212 habitants en 1962 pour arriver à 941 habitants en 2012, notamment avec la construction du Lycée en Forêt puis celle du nouvel Hôpital) après avoir longtemps été une commune qui comprenait « 64 feux » comme on le retrouve dans les anciens écrits. Par ailleurs, la commune est caractérisée par une activité forestière importante qui a évolué récemment avec l'augmentation de la demande de bois.

Dans les années cinquante, Paucourt a aussi connu une activité industrielle consacrée à la fabrication de jouets en bois. A l'origine, il s'agit d'une entreprise familiale créée par Eugénie et Charles Dère. Le siège social de cette société était installé dans une boutique rue Charles V à Paris dans le quatrième arrondissement qui vendait des filets à provisions mais aussi des filets à ballons, de tennis de volley ball et de basket. Monsieur Charles Dère, chauffeur de bus à la STCRP, (transports collectifs parisiens qui fut remplacée en 1949 par la RATP), fabriquait des filets et les livrait lors des arrêts de son bus dans Paris. En 1952 ou 1953, la société est reprise par les enfants de Charles et Eugénie, Maurice Dère et Odette Dère sa sœur sous le nom de la société DERMO. L'activité évolue alors en ajoutant la fabrication de jouets en bois. Les composants, manches et boules en bois, étaient achetés dans le Jura pour y être peints et assemblés à Paucourt pour fabriquer des cordes à sauter. Cette activité se tenait dans la maison de Léopold Dère père de Charles, située rue du stade.

En 1954, Charles Dère fait construire deux bâtiments importants à Paucourt : la maison située au rond point qui fut la première maison construite à Paucourt depuis 150 ans à

l'époque, et un bâtiment rue des Ecoles, qui a vu ensuite l'installation, en 1961, d'un atelier destiné à accueillir l'installation de peinture de la rue du Stade qui devenait difficile à supporter du fait des odeurs incommodantes. L'activité s'est développée dans ce bâtiment pour accueillir la fabrication de jouets en bois, quilles, cordes à sauter, à base de bois d'Aulne, de parcs d'enfants à base de bois de Hêtre. La fabrication de filets continue et se développe elle aussi vers les hamacs. Cette installation se traduit par un investissement relativement conséquent dans un tour à bois, dans une machine combinée à cinq opérations : scie circulaire, raboteuse, dégauchisseuse, toupie, tenonneuse et dans une scie à ruban.

Sur le plan commercial, la prospection était assurée par des tournées, périple de un mois et demi de la Belgique jusqu'en Bretagne, tournée menée dans un « Tube » Citroën de 1500kg.

L'arrivée du plastique dans les années soixante a conduit à modifier profondément les conditions d'activité. Le bâtiment de la rue des Ecoles a vu s'arrêter la production de jouets en bois pour ne plus servir que de lieu de stockage des jouets en plastique achetés dans le Jura. Un camion était utilisé pour assurer la liaison entre Paucourt et le magasin de Paris qui servait de base pour assurer la livraison des jouets dans Paris. Par la suite les aléas de la vie économique des entreprises ont conduit la société à cesser son activité.

Tous ces faits ont été recueillis auprès de Alain Dère que nous remercions chaudement pour sa disponibilité.

Naisances

- GRENOT Camille13 février 2012
- CHARTIER Soren.....14 février 2012
- AERDEMAN Max22 février 2012
- LARCHERON Arthur.....3 avril 2012
- RONDEAU Ernest24 mai 2012
- SZAFRAN Gaspard2 août 2012
- LASNE Lina26 septembre 2012
- BRIN Elana.....15 octobre 2012
- THEVENOT Faustine17 octobre 2012

Décès

- Jacqueline ROGER.....le 8 mars 2012
veuve MARCELOT 90 ans
- Engrâce ERRAMOUSPEle 13 avril 2012
veuve GEFFRAY 78 ans
- Thomasa ALBA.....le 24 avril 2012
veuve CHENOT 90 ans
- Georges COUTANT 72 ans.....le 26 avril 2012
- René FRANÇOIS 91 ans.....le 07 juin 2012
- Louise GANDONle 17 juillet 2012
épouse MINIER 84 ans

Mariages

- Mohammed ZIANE et Angeline DESBAITle 25 février 2012
- Guillaume BENEZIT et Elodie RICHARDle 31 mars 2012
- Grégory ALBA et Emilie CHAMEAUle 8 septembre 2012

laissez-vous transporter...
amelys

Place Mirabeau à Montargis
Pour vos déplacements
dans l'agglomération montargoise
pensez au réseau de bus Amelys

- 4 lignes régulières et une navette de centre-ville : Coralys
- 16 lignes secondaires, ouvertes à tous les clients
- Flexo : les services de transport à la demande complémentaires
- Moov'Amelys : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- Timeo : le service permet aux voyageurs de connaître en temps réel le passage de leur prochain bus

Pour toutes informations complémentaires, l'agence Amelys est ouverte :
le lundi de 13 h 30 à 18 h 15 (fermé le lundi en juillet et août)
du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 15
E-mail : agence-amelys@keolis.com

Keolis
Montargis

Tél. 02 38 85 28 53 - www.amelys-bus.fr



